



Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 30 mars 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 39
Présents : 38
Excusés : 1
Non excusés : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le TRENTE MARS, à DIX-NEUF HEURES, les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

Madame PIOT - Monsieur GHOZELANE - Madame GINEYS - Monsieur HOUEMOND - Madame VENTURINI - Monsieur TARD'HOMME - Madame COQUERELLE - Monsieur OUMARI - Madame ANANTHARAJAH - Monsieur BACHELEY - Madame LA SPINA - Maires adjoints

Monsieur LE GUEN - Madame DEMARIA - Madame CARLIER - Madame MONORAL - Monsieur AMBROSINI - Madame FERNANDES - Monsieur EVEN - Monsieur OUHSSAINE - Madame SOUPLY - Monsieur FERRIER - Madame BELHOUS - Madame PHONGPRIXA - Monsieur FRISSON - Madame PERRIER - Monsieur SENTIEYS - Madame DE ALMEIDA - Madame TCHERKEZOV - Monsieur PINHO RODRIGUES - Monsieur PRUVOST - Madame FERREIRA - Monsieur MARANO - Monsieur RACCAH - Madame FILLION - Monsieur NOVAIS - Madame ARBIA - Monsieur MATIAS - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Monsieur ROUSSEAU .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) :

POUVOIRS : Monsieur ROUSSEAU à Monsieur BACHELEY

SECRETARE DE SEANCE : Sophie PIOT

SEANCE DU 30 MARS 2026

N°2026_03_30-10

Ref : Direction des affaires générales

Objet: Désignation des membres de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les L.1411-5, D.1411-4 et D.1411-5, et L2121-21,

VU la délibération n°2026_03_21-1 portant élection du maire,

CONSIDERANT la nécessité de renouveler la Commission consultative des services publics locaux suite au dernier renouvellement municipal,

CONSIDERANT que la Commission consultative des services publics locaux est composée, outre le maire, président, ou son représentant, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus en son sein par le Conseil municipal, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel, ainsi que des représentants des usagers et habitants intéressés à la vie des services publics locaux,

CONSIDERANT qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

CONSIDERANT que le Conseil municipal, peut, à condition d'unanimité, décider de ne pas procéder au vote à bulletin secret, quand celui-ci n'est pas obligatoire, et procéder à la désignation des représentants à main levée,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Par 37 VOIX POUR

Par 2 VOIX CONTRE (Monsieur NOVAIS, Madame ARBIA)

FIXE la composition de la CCSPL comme suit :

- un président (le maire),
- cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus,
- trois représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux

DESIGNE les membres de la CCSPL (5 titulaires et 5 suppléants) issus de l'assemblée délibérante, au scrutin de liste, à la proportionnelle au plus fort reste.

Titulaires	Suppléants
- Sofiane Ghozlane	- Hocine Oumari
- Christine Carlier	- Sophie Plot
- Didier Le Guen	- Thierry Tasd'Homme
- Paolina La Spina	- Laurence Coquerelle
- Lou-Ann Fillion	- Alexis Raccah

DESIGNE les 3 membres de la CCSPL représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux, suivants :

- Alexandre Da Silva (Association des commerçants de Pontault-Combault)
- Joëlle Garcia (Association « La joie de vivre »)
- Marie-Noëlle Rouannet (Centre social et culturel)

CHARGE monsieur le maire, de notifier la présente délibération à chacun des membres désignés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20260401-2026_03_30-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2026

Publication : 03/04/2026



Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 1 avril 2026

G. Bord
Gilles BORD
Le Maire de Pontault-Combault